

Tribunes publiées dans le Journal n°36



Jean-Philippe Ranquet
Majorité municipale

Depuis le 1er mars, suite à la volonté du maire de réduire notre facture d'eau, la Ville a changé de délégataire pour le service public de l'eau. La société Nantaise des Eaux Services (NDES) est désormais chargée de la gestion de l'eau sur la commune.

Le Blanc-Mesnil est une terre riche en talents, et en ressources naturelles. Les rivières la Molette et la Morée, aujourd'hui souterraines, offrent aux Blanc-Mesnilois une eau de qualité située juste sous leurs pieds. Une eau que nous souhaiterions mettre en bouteille sous le nom de «La Blanc-Mesniloise», une marque qui a été déposée.

Une eau de meilleure qualité mais aussi moins chère, puisque le nouveau délégataire diminue sa part de plus de 46 % par rapport à son prédécesseur, la SAUR. Nous voulons le meilleur. C'est pourquoi nous avons demandé à NDES de prendre en charge des travaux, qui n'ont pas été effectués par le passé, afin de limiter les fuites d'eau. Elle renouvellera dix kilomètres de canalisations, remplacera les branchements en plomb et installera une télérelève des compteurs. Nous avons pu profiter de cette diminution exceptionnelle du prix de l'eau par le nouveau délégataire pour favoriser ces nouvelles prestations lourdes et coûteuses. Malgré cela, le prix de l'eau va baisser de plus de 10 % sur la facture des Blanc-Mesnilois.

Nous sommes également très attentifs à l'emploi et la formation. C'est pourquoi NDES s'est engagé à prendre en charge chaque année la formation de trois lycéens en alternance, recrutés en lien avec le lycée professionnel Briand.



Anne-Marie Delmas
E.E.L.V

Conseillère municipale

« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. » Ces mots prononcés par Simone de Beauvoir au siècle dernier restent d'actualité.

Le 8 Mars, aucune raison de se voir offrir une fleur ou une promotion sur un aspirateur. Ces actions commerciales sont le reflet d'un problème de société plus vaste : le sexisme ordinaire.

Le 8 Mars est la journée internationale DES DROITS DES FEMMES officialisée par les Nations Unies en 1977 et dont le but est de revendiquer l'égalité, ici en luttant contre : • Les discriminations genrées à l'embauche et sur les salaires : une femme touche en moyenne 24 % de moins qu'un homme et elle est trois fois plus victime du temps partiel subi.

- Les insultes quotidiennes, le harcèlement sexuel dans la rue et au travail.
- Les mutilations sexuelles.
- Les violences conjugales : une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint!
- La «woman tax», l'écart de prix entre des produits dont le packaging est féminisé.

Il s'agit ce jour là de rappeler que le combat pour l'égalité des droits est loin d'être terminé.

Au Blanc-Mesnil, feu l'agenda 21 proposait dans son action 47 de sensibiliser le personnel de la Ville et des partenaires sur la question des violences faites aux femmes. Des projets qui ne sont désormais plus portés par la municipalité mais qu'il nous appartient à toutes et tous de défendre.



Hervé Bramey

« Blanc-Mesnil au cœur »

président du groupe « Blanc-Mesnil au cœur »

Au Blanc-Mesnil, on recense près de 5900 demandeurs d'emplois et plusieurs milliers sont confrontés à la précarité. Pourtant, c'est par le travail que l'on se réalise socialement et que notre créativité peut s'épanouir, si les conditions sont pleinement réunies... ce qui n'est pas toujours le cas ici dans le service public. Après l'offensive du patronat sur le coût du travail, voici la mise en cause du Code du travail, accusé d'être trop rigide.

Il faut flexibiliser, c'est à dire faciliter les licenciements pour mieux embaucher. Qui peut croire cela? Non, l'inversion des normes du travail qui accorde la supériorité d'un accord d'entreprise sur la loi, la fin des 35 heures et des heures supplémentaires, la casse de la médecine du travail, la redéfinition des licenciements économiques... ne sont pas des mesures de progrès social, favorables à inverser la courbe du chômage.

Au Blanc-Mesnil, nous sommes plusieurs centaines à avoir signé la pétition afin d'exiger le retrait de la loi dite «travail». Nous étions présents à la manifestation du 9 mars pour nous-mêmes et l'avenir de nos enfants. Il est possible de faire autrement. L'actuelle logique de financiarisation de l'économie pour une minorité d'actionnaires empêche la production de biens et de services utiles à la population. Tout au long de la vie, chacun-e doit avoir la possibilité d'enchaîner, sans passer par la case chômage, les périodes de travail et de formation sans perte de revenu. C'est cela, la sécurité de l'emploi. Nous sommes les plus nombreux, imposons-la!